

Evaluer la participation : repères pour construire un protocole adapté

Par Amélie Monfort, post-doctorante en évaluation de la participation, 2025
Pour la chaire *Participations, Médiation, Transition citoyenne*, La Rochelle Université

Évaluer un processus participatif est une démarche aussi nécessaire que complexe. Nécessaire, car elle permet d'analyser de manière rigoureuse comment un dispositif a été conçu et déployé (processus), ce qu'il a produit (résultats, effets, impacts), et ce que ces enseignements permettent d'améliorer ou de transformer. En ce sens, l'évaluation se définit comme un examen systématique et argumenté d'une action, visant à en apprécier la valeur au regard de qualités ou de principes explicites (Delahais et al., 2021a).

Complexe, car chaque processus participatif est singulier : il s'inscrit dans un contexte spécifique, poursuit des intentions variées et mobilise des acteurs aux attentes multiples. Dans ce cadre, l'évaluation de la participation reste aujourd'hui limitée en quantité comme en qualité au regard des ambitions affichées de la participation. Elle se réduit souvent à des retours d'expérience partiels, à des analyses descriptives ou à l'usage parfois inadéquat de listes d'indicateurs génériques, qui peinent à rendre compte de la portée réelle des démarches.

Ce document prend appui sur ce constat : l'évaluation ne peut pas se réduire à l'application mécanique de listes d'indicateurs préexistantes. Si elles constituent des ressources utiles, l'évaluation doit surtout être conçue comme un exercice réflexif et contextualisé, ajusté aux spécificités de chaque démarche. Plutôt qu'une méthode « clé en main », il s'agit ici d'accompagner la réflexion en identifiant les principales questions à se poser pour construire un protocole d'évaluation pertinent, qui invite à une démarche de clarification progressive, depuis les intentions du processus jusqu'aux choix méthodologiques.

Le document s'organise en trois volets¹ :

1. Évaluer la participation : où en est-on ? – un état des lieux critique des pratiques actuelles ;
2. Les indicateurs standardisés : une fausse bonne idée ? – une discussion des apports et limites des grilles d'indicateurs existantes ;
3. Construire une évaluation pertinente : une démarche réflexive et contextualisée – des repères pour concevoir un protocole ancré dans la singularité de chaque démarche.

1. Evaluer la participation : où on est-on ?

De manière générale, l'évaluation des processus participatifs apparaît comme un exercice relativement marginal et décevant au regard des ambitions affichées par ces démarches. Marginal, car dans la plupart

¹ Ce document a été réalisé dans le cadre d'une mission de la chaire *Participations, Médiation, Transition citoyenne* de La Rochelle Université, consacrée à l'évaluation des processus participatifs liés à la transition écologique. Il s'accompagne d'un rapport complémentaire, produit simultanément, qui propose des repères pour comprendre la diversité des démarches dites « participatives » et la manière dont elles conçoivent le rôle des citoyens dans la transition (Monfort, 2025). Les deux documents se répondent : le rapport en abordant la question des logiques de conception des processus participatifs, et ce document en outillant leur évaluation. C'est pourquoi certains domaines de participation mobilisés dans le rapport à titre d'illustration – participation environnementale, scientifique et culturelle – sont également convoqués ici, sans visée exhaustive, afin d'éclairer les enjeux discutés.

des cas, elle n'est pas véritablement intégrée à la conception et au déroulement des processus. L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne le souligne dans son guide sur l'évaluation de la participation, « les raisons ne manquent pas pour ne pas évaluer » (ICPC, 2022) : manque de temps, de moyens, de savoir-faire, crainte du jugement, etc.

Décevante, car lorsqu'elle est pratiquée, l'évaluation prend des formes diverses mais partielles : on parle de retours d'expérience, d'exercice de « réflexivité partagée » au sein des collectifs (Mottier Lopez, 2020), ou d'analyse du déroulé des dispositifs. Dans bien des cas, on se limite à présumer des effets produits plutôt qu'à les mesurer de manière rigoureuse. Ces approches ne sont pas dépourvues d'intérêt : elles permettent de conserver une mémoire des dispositifs et d'en identifier certaines retombées. Toutefois, elles peinent à saisir la pleine portée de la participation et à en démontrer la capacité à atteindre les ambitions revendiquées par ses promoteurs.

La littérature académique montre ces déficits. Rowe & Frewer (2000) soulignaient dès le début des années 2000 la rareté des évaluations empiriques sur la participation des citoyens aux décisions scientifiques et techniques, par exemple dans la gestion des risques environnementaux et sanitaires. Une décennie d'expériences et de recherche plus tard, des évaluations sont menées, mais elles montrent que peu de dispositifs de participation publique atteignent réellement les objectifs de démocratisation de la décision, de changement des acteurs et de transformation des relations de pouvoir et de savoir (Blondiaux & Fourniau, 2011; Mazeaud et al., 2012). Dans le champ de la participation à la production scientifique, l'évaluation repose souvent sur des critères quantitatifs classiques (nombre de participants, diversité et volume de données produites, publications), laissant de côté les principaux enjeux concernant les dynamiques d'échanges et de coopération ou les impacts à long terme des projets participatifs (Houllier & Merilhou-Goudard, 2016). Même tendance dans d'autres domaines : les jeux sérieux associés à des démarches participatives sont évalués sur leur déroulé plutôt que sur leurs effets réels au-delà du cadre ludique (Dernat et al., 2022; Kriz et al., 2024; Rodela & Speelman, 2023; Speelman & Rodela, 2023) ; en médiation culturelle, l'évaluation est peu pratiquée, notamment car elle est fréquemment perçue comme un outil de contrôle ou de mesure de la performance imposé par les financeurs (Jacob, 2012).

En somme, l'évaluation de la participation existe, mais elle est fragmentaire, rarement systématisée, et souvent en décalage avec les promesses initiales des démarches. Pourtant, elle n'est pas complètement dépourvue d'outils. Un certain nombre de méthodes, guides et grilles d'évaluation existent, développés par la recherche ou par des institutions publiques ou associatives, pour aider les praticiens à analyser leurs démarches participatives.

2. Les indicateurs standardisés : une fausse bonne idée ?

Les dispositifs d'évaluation des processus participatifs disponibles reposent majoritairement sur des listes d'indicateurs relativement standardisés qui permettent d'analyser soit le processus, soit les résultats et effets de la participation.

Premièrement, l'évaluation du processus consiste à mesurer les caractéristiques de la démarche telle qu'elle a été pensée (que voulait-on faire et comment ?) puis mise en œuvre (que s'est-il passé et quels sont les écarts éventuels avec ce qui était prévu ?). Les indicateurs renseignés peuvent être très descriptifs : objectifs poursuivis, instigateurs, nombre et profil des participants (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, etc.), ou encore définition des rôles de chacun dans la démarche (voir par exemple les indicateurs « processus » de Hassenforder et al., 2015; Rowe & Frewer, 2000). Mais l'évaluation du processus peut aussi porter sur d'autres aspects plus analytiques de la démarche, selon les enjeux et les questions que l'on souhaite explorer. Rowe & Frewer (2000) ont par exemple proposé une série d'indicateurs destinés à évaluer dans quelle mesure un processus réunit les conditions favorables à son acceptation par le public : représentativité des participants, transparence du processus, ou encore indépendance. De même, le CEREMA, avec sa Boussole de la participation², propose des indicateurs d'évaluation liés aux valeurs et principes de la Charte de la participation du public : dans quelle mesure

² <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boussole-participation-application-organiser-suivre>

le processus a offert ou permis aux acteurs un cadre clair et partagé, un état d'esprit constructif, une mobilisation de tous, et un pouvoir d'initiative du citoyen³ ?

Deuxièmement, l'évaluation des résultats et effets de la participation vise à apprécier les produits, effets ou impacts attendus (ou non) sur les acteurs et la société. Ces effets évalués sont souvent envisagés sous l'angle de l'apprentissage individuel et/ou collectif (quelles connaissances ou compétences la participation a-t-elle permis de développer ou de renforcer ?). Cette approche repose sur l'hypothèse que l'apprentissage généré par la participation peut transformer les représentations et les comportements ou pratiques des participants et des groupes. Plusieurs grilles d'indicateurs théoriques ont là aussi été développées comme le cadre ENCORE (Daniell, 2012; Ferrand & Daniell, 2006) qui caractérise les impacts externes (sur l'environnement, l'économie, la politique, etc.), normatifs (sur les normes, valeurs, préférences et objectifs des acteurs), cognitifs (sur les croyances, représentations, et savoirs), opérationnels (sur les pratiques, actions et comportements), relationnels (sur les interactions, la confiance, les échanges, etc.), et d'équité (sur la distribution des ressources matérielles et immatérielles entre les acteurs mobilisés) ; ou les typologies d'apprentissages de Daré et al. (2010) – apprentissage substantif, technique, au sujet des autres, communicationnel, organisationnel – et Becu (2020) – cognitif, relationnel, collaboratif, politique. L'évaluation des résultats et des effets peut également s'appuyer sur des méthodes de mesure d'impact social, couramment pratiquée dans le champ élargi de la participation. L'« impact social » – parfois « sociétal » (Lhoste, 2024) – couvre des dimensions variées (social, économique, environnemental, etc.) et donne lieu à des guides, des catalogues d'impacts et des indicateurs, le plus souvent quantitatifs. Dans le champ des sciences et recherches participatives, plusieurs outils illustrent cette approche : la grille d'impacts du réseau Science Ensemble de l'Alliance Sorbonne Université, qui recense les impacts potentiels de la participation sur la science et la société (Science Ensemble, 2021) ; les travaux du Cornell Laboratory (Phillips et al., 2014) ; ou encore la méthode ASIRPA de l'INRAE appliquée à des projets de recherche participative (Lhoste, 2024). Dans un autre registre, la Boussole de l'Art Citoyen, propose un cadre à la fois commun et adaptable pour mesurer et valoriser les « impacts clés » de l'art participatif (Fondation Carasso, 2018a, 2018b).

Ces grilles d'indicateurs de processus ou de résultats peuvent donner l'impression qu'il suffirait de les appliquer à n'importe quel processus participatif pour en évaluer la nature et la portée. Cette logique, séduisante par sa simplicité, est pourtant trompeuse. Elle suppose que les mêmes instruments pourraient s'adapter uniformément à toutes les démarches, alors que celles-ci diffèrent profondément par leurs finalités (cognitive et informationnelle, sensible et expérientielle, sociale, pédagogique et transformatrice, d'action collective, ou décisionnelle), par leur public (élus, experts, citoyens, parties prenantes professionnelles, etc., avec des processus de sélection variés), par les niveaux et moments de participation qu'elles offrent, mais aussi par leur domaine d'application (décision publique, recherche scientifique, environnement, médiation culturelle, etc.) (Monfort, 2025). Dans ce contexte, l'usage indifférencié d'indicateurs génériques conduit inévitablement à des inadéquations, voire à des démarches d'évaluation vidées de leur sens.

Les grilles portant sur les résultats et effets de la participation illustrent bien cette limite. Si elles mettent en lumière la diversité des impacts possibles, elles laissent en suspens une question centrale : comment déterminer, parmi cette multitude, les impacts qui sont réellement pertinents à évaluer pour une démarche donnée ? En couvrant un large spectre d'impacts, elles suggèrent que tous sont mesurables – ou incitent, par facilité, à privilégier les plus faciles à mesurer, même s'ils ne sont pas les plus significatifs. Cela peut conduire à une accumulation artificielle de finalités pour un même dispositif, ou à la tentation d'évaluer des effets qui n'ont jamais constitué des objectifs du projet. Certes, certaines réserves sont parfois formulées à l'utilisation de ces grilles – comme l'impossibilité d'évaluer l'ensemble des impacts pour tous les projets (Science Ensemble, 2021)⁴ ou la nécessité d'articuler

³ <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/charte-participation-du-public>

⁴ Exemple : « La grille proposée ci-après ne constitue pas une référence figée pour l'évaluation de tout projet relevant des sciences et recherches participatives. En aucun cas on ne peut attendre qu'un projet de science ou recherche participative puisse répondre à l'ensemble des items identifiés. Toute utilisation de ce cadre d'évaluation dans une optique d'exhaustivité serait en opposition avec l'esprit dans lequel cette grille a été construite. »

clairement objectifs initiaux et impacts attendus pour éviter des visées trop vagues (Phillips et al., 2014). Mais, dans l'ensemble, ces outils n'incitent pas explicitement à une réflexion au cas par cas sur la pertinence et la faisabilité des finalités et impacts choisis. Sans cet effort, le risque est de concevoir des dispositifs et des évaluations désincarnés, dépourvus de sens et d'efficacité faute de priorisation claire.

Dès lors, si ces grilles constituent des ressources utiles dont il est possible de s'inspirer, la valeur d'un protocole d'évaluation dépend toujours des spécificités de la démarche participative. Appliquer des indicateurs de mesure des comportements et pratiques n'a par exemple guère de sens dans le cadre d'ateliers de sensibilisation, où l'objectif est avant tout pédagogique. On sait en effet que l'information seule ne suffit pas à transformer les comportements – comme l'ont montré deux études récentes, l'une sur la participation à la Fresque du Climat⁵, l'autre sur les relations entre connaissances, attitudes et comportements en matière de durabilité chez des étudiants (Ozdemir, 2024). De même, des indicateurs centrés sur la transparence (Rowe & Frewer, 2000) peuvent être pertinents dans une procédure participative réglementaire type budget participatif, et beaucoup moins dans un inventaire participatif destiné à recenser la biodiversité en zone littorale par exemple.

L'enjeu n'est donc pas de plaquer, mécaniquement ou avec une adaptation minimale, une grille d'évaluation préexistante sur n'importe quel processus. Une évaluation adaptée doit être conçue en fonction des intentions de la démarche, de son contexte, de ses modalités de mise en œuvre et des acteurs impliqués. Elle ne peut se réduire à un cadre standardisé, mais doit être pensée comme un exercice systématiquement réflexif, ajusté et contextualisé.

3. Construire une évaluation pertinente : une démarche réflexive et contextualisée

Comment établir concrètement le protocole d'évaluation d'un processus participatif ? Nous proposons neuf étapes à suivre accompagnées de questions clés à se poser (**Tableau**). Ce travail prend d'autant plus d'importance dans le cadre d'une évaluation menée à plusieurs (évaluation participative) : chaque acteur peut avoir une vision très différente du processus, de ce qui mérite d'être évalué, et des modalités mêmes de l'évaluation.

La phase de construction de l'évaluation (étapes 1 à 6) consiste à en poser les fondations (intentions du processus, finalités, périmètre, acteurs, hypothèses de l'évaluation) alors que la phase de mise en œuvre (étapes 7 à 9) est plus opérationnelle (collecte, analyse et restitution) et n'a de sens que si l'évaluation a été conçue dès le départ de façon claire, voire partagée si plusieurs acteurs sont impliqués. C'est sur les premières étapes, décisives, que nous allons nous concentrer.

Un temps absolument primordial consiste à revenir sur les intentions du processus à évaluer, à les identifier et, si nécessaire, à les clarifier (**étape 1**). Les objectifs d'un processus participatif sont souvent flous, implicites, trop nombreux ou perçus différemment selon les acteurs. Revisiter le design de la démarche permet de mieux cerner ses intentions : finalités assignées à la participation, publics visés et modalités de sélection, niveaux et moments de la participation⁶. Replacer la démarche dans son domaine d'application (environnement, culture, production scientifique, etc.) permet également de rappeler que les usages et la portée de la participation s'apprécient à l'aune d'un contexte précis. Il convient aussi de rester attentif à deux aspects : d'une part, vérifier si les intentions sont partagées par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'évaluation (organismes, participants, partenaires, etc.) ; d'autre part, reconnaître qu'elles peuvent avoir évolué au fil du processus et veiller, le cas échéant, à expliciter ces changements en précisant leur nature, leur temporalité et la manière dont ils ont été ou non perçus par les différents acteurs.

⁵ <https://theconversation.com/participer-a-la-fresque-du-climat-fait-il-changer-nos-comportements-247962>

⁶ Pour un accompagnement plus détaillé à cette étape de (re)définition des intentions, le lecteur peut se référer au rapport complémentaire à ce document (Monfort, 2025), qui propose des repères et questionnements précis pour décrypter le design d'un processus participatif, avec un focus particulier sur ceux organisés en lien avec la transition écologique.

	ETAPES	QUESTIONS A SE POSER	
Construction du protocole d' évaluation	1 Identifier et clarifier les intentions du processus participatif évalué	- Dans quel domaine s'inscrit la participation (environnement, culture, production scientifique, santé, aménagement du territoire, etc.) ? - Quels sont les objectifs poursuivis par le processus participatif ? A quoi doit-il servir ? - Qui est le public-cible (les participants) ? - Comment les participants sont-ils associés au processus (avec quel niveau d'implication : information, consultation, co-construction, contrôle etc. ; à quel(s) moment(s) ; avec quels types de méthodologies/outils) ? - [Dans le cadre d'un processus organisé en lien avec la transition écologique : Quel rôle le processus participatif donne-t-il ou permet-il finalement aux citoyens de jouer dans/pour la transition écologique ?] !/ Ces intentions sont-elles partagées par l'ensemble des acteurs de la démarche (diversité des organisateurs, participants, etc.) ? !/ Ces intentions ont pu évoluer au cours du processus, il est donc important d'explicitier ces changements en précisant leur nature, leur temporalité et la perspective de l'ensemble des acteurs impliqués.	Ajuster si besoin
	2 Identifier l'objectif général de l'évaluation : qui évalue et pourquoi évaluer ?	- Qui est à l'origine de et/ou réalise l'évaluation et pourquoi : les porteurs du processus, un organisme externe, des citoyens, les participants eux-mêmes (cf. évaluation participative) ? - A quoi l'évaluation doit-elle servir ? Quel(s) usage(s) en attend-on (répondre au financeur, améliorer son dispositif, justifier des choix, faciliter le dialogue avec les partenaires, etc.) ? - A quel(s) registre(s) de questionnement l'évaluation doit-elle répondre (ex : pertinence, efficacité, utilité, efficience, cohérence) ?	
	3 Formuler les objectifs spécifiques sous la forme de questions évaluatives : quoi évaluer ?	- Que veut-on précisément savoir/évaluer à propos du processus participatif ? - A quel registre d'évaluation chaque question évaluative formulée se rapporte-t-elle ? - Y a-t-il des questions évaluatives prioritaires et d'autres secondaires ? Lesquelles ?	
	4 Identifier les indicateurs et les types de données à recueillir	- Quels éléments (type d'indicateur/de donnée) qualitatifs ou quantitatifs sont nécessaires pour répondre aux questions évaluatives formulées ?	
	5 Identifier les méthodes de suivi-évaluation	- Quels méthodes/outils mettre en place pour mesurer les indicateurs identifiés ? - A quelles temporalités (avant, pendant et/ou après la mise en place du dispositif) ?	
	6 Vérifier la faisabilité de l'évaluation envisagée et ajuster le cas échéant	- Dans quelle mesure les indicateurs et méthodes identifiés permettent-ils de documenter et de répondre de manière satisfaisante, autrement dit de façon crédible et robuste, aux questions évaluatives (cf. étape 2) ? - Les personnes chargées de l'évaluation sont-elles capables de produire les éléments de méthodes (ex : construire les questionnaires), de collecter, ainsi que d'analyser et interpréter les données recueillies ? Avec quelles ressources (temps, budget, etc.) ?	
Mise en œuvre	7 Mettre en œuvre les méthodes pour collecter les données	- Qui collecte les données ? - Quand les collecter ?	
	8 Analyser et interpréter les données collectées	- Qui analyse et/ou interprète les données collectées ? - Que disent-elles par rapport aux objectifs d'évaluation pré-identifiés ?	
	9 Partager les résultats	- Avec qui partager les résultats d'évaluation ? - Comment les partager (formats, outils) ? - Qui les partage ?	

Tableau. Les étapes et questions à se poser pour construire un protocole d'évaluation d'un processus participatif (Réalisation : Monfort, 2025 ; librement adapté de Hassenforder & Ferrand, 2021)

Une fois les intentions éclaircies, un autre enjeu clé consiste à identifier l'objectif général de l'évaluation (**étape 2**). Il ne s'agit pas encore de déterminer ce que l'on souhaite savoir précisément sur le processus, mais de situer la finalité globale de l'évaluation en se demandant qui est à l'origine et/ou réalise l'évaluation⁷ et à quoi doit servir l'évaluation. Ainsi, l'évaluation est-elle à l'initiative et/ou réalisée par les porteurs du processus, un organisme externe, des citoyens, ou les participants eux-mêmes ? Quel(s) usage(s) en attend-on ? Et à quel(s) registre(s) d'analyse l'évaluation doit-elle répondre ? Ces trois questions sont intrinsèquement liées.

La position d'évaluateur, qu'il s'agisse du commanditaire et/ou de la personne en charge de réaliser l'évaluation de manière concrète, est stratégique car c'est lui qui détermine les objectifs de l'évaluation. Doit-elle servir à répondre aux attentes d'un financeur, à améliorer une intervention dans le cadre d'une démarche réflexive, ou encore à justifier certains choix concernant le processus ? Les usages de l'évaluation sont multiples (Alkin & Taut, 2003) et ne produisent pas les mêmes évaluations tant dans leurs formes que dans leurs résultats : certaines visent à influencer très directement l'intervention (usage instrumental de l'évaluation) ; d'autre à enrichir la compréhension individuelle et collective, ou à ouvrir de nouveaux débats (usages cognitif, affectif, politique – Greene, 1988) ; ou encore à affirmer symboliquement la position du processus parmi une offre plus vaste, ou la position d'un décideur ou d'une entité dans son paysage (usage symbolique). Ce questionnement « méta » permet de clarifier le positionnement de l'évaluation pour définir ensuite les registres d'analyse qui guideront la formulation des questions évaluatives.

Un registre d'analyse correspond à la « valeur » selon laquelle un processus sera évalué : il décrit ce qui est considéré comme important à évaluer dans un contexte donné, en termes de mérite (« *qualités intrinsèques d'une intervention* ») et d'intérêt (« *son apport dans un contexte précis* ») pour le ou les évaluateurs (Delahais et al., 2021b). Cinq registres de référence, interconnectés, ont été établis par l'OCDE⁸ et permettent d'examiner un processus sous différents angles (**Figure**) :

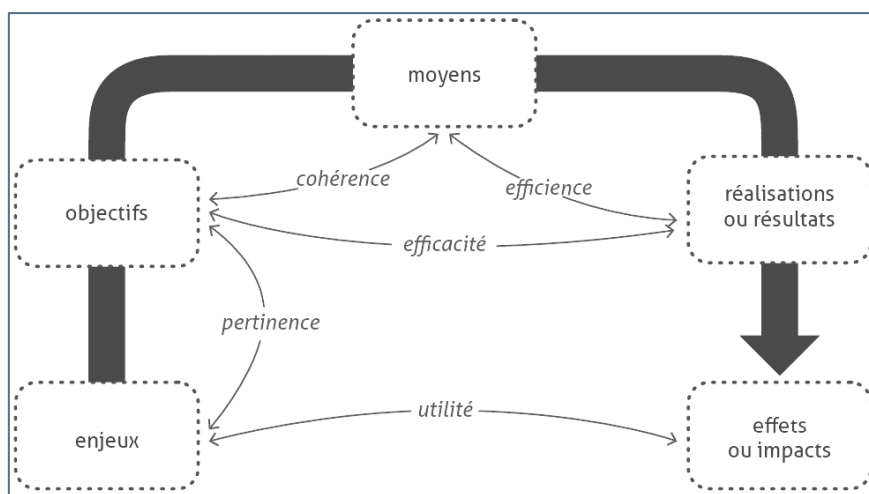


Figure. Les registres de l'évaluation (ICPC, 2022)

⁷ « À l'initiative » de l'évaluation désigne l'acteur commanditaire qui décide qu'elle doit être menée et en fixe les grandes orientations, tandis que « réalisée par » concerne ceux qui mettent concrètement le protocole en œuvre (collecte et analyse des données, rédaction des résultats). Les deux rôles peuvent être assumés par les mêmes acteurs ou distincts, par exemple lorsqu'un organisme externe conduit l'évaluation décidée par les porteurs du processus.

⁸ <https://www.oecd.org/fr/topics/sub-issues/development-co-operation-evaluation-and-effectiveness/evaluation-criteria.html>

1. La pertinence : le processus est-il adapté aux besoins ou enjeux qu'il cherche à résoudre ?
2. L'efficacité : atteint-il les effets attendus sur ses cibles par rapport à ses objectifs ?
3. L'utilité : produit-il des effets attendus ou inattendus, que ceux-ci soient désirables ou indésirables (ce registre prend en compte l'ensemble des effets produits par un processus à la différence de l'efficacité) ?
4. L'efficience : les effets obtenus l'ont-ils été à un coût raisonnable (temporel, financier, humain, organisationnel, etc.) ?
5. La cohérence : Les moyens mis en œuvre sont-ils en adéquation avec les objectifs fixés (cohérence interne) et le contexte global dans lequel s'inscrit le processus (cohérence externe) ?

Les questions évaluatives traduisent opérationnellement les objectifs spécifiques de l'évaluation et orientent le reste du protocole (**étape 3**). Il s'agit de déterminer précisément ce que l'on veut savoir sur la démarche participative, en formulant des questions sur le processus et/ou ses effets avec l'un ou l'autre des cinq registres d'analyse présentés précédemment⁹, et en identifiant celles qui sont prioritaires ou secondaires, car tout ne peut pas être évalué. Ces questions doivent également être envisagées en relation avec l'étape suivante, qui consiste à identifier les types d'indicateurs et données qualitatives et/ou quantitatives nécessaires (**étape 4**). Conduite de manière concomitante, ces deux étapes de front permettent de mieux cerner ce qu'il est réellement possible d'évaluer. Les questions évaluatives doivent rester limitées, précises et adaptées aux besoins et aux ressources disponibles.

Ces quatre premières étapes (intentions du processus, objectif général de l'évaluation, questions évaluatives, et indicateurs) constituent le socle stratégique de l'évaluation. Elles structurent toutes les décisions ultérieures et assurent la cohérence entre les objectifs (généraux et spécifiques) et les choix méthodologiques. Les étapes suivantes (5 à 9) concernent davantage la mise en œuvre opérationnelle (sélection des méthodes d'enquête, temporalité, collecte, analyse et partage des résultats), tout en comportant également des enjeux stratégiques et politiques à ne pas minimiser, notamment dans l'interprétation des résultats et la sélection des aspects mis en avant lors de la restitution. Des ressources en ingénierie participative comme Hassenforder & Ferrand, 2021, offrent des pistes pour approfondir certaines de ces étapes, notamment les techniques de suivi-évaluation adaptées aux objectifs identifiés.

En adoptant ces neuf étapes d'évaluation, il devient possible de construire un protocole réflexif et pertinent, capable de produire des enseignements utiles pour améliorer les expériences participatives et renforcer leur capacité à atteindre leurs ambitions.

⁹ Si ces registres sont les plus courants en évaluation, il est évidemment possible d'évaluer le processus en se référant à d'autres valeurs sociétales, institutionnelles ou encore techniques (Stufflebeam, 2001).

Références

- Alkin, M. C., & Taut, S. M. (2003). Unbundling evaluation use. *Studies in Educational Evaluation*, 29(1), 1–12. [https://doi.org/10.1016/S0191-491X\(03\)90001-0](https://doi.org/10.1016/S0191-491X(03)90001-0)
- Becu, N. (2020). *Les courants d'influence et la pratique de la simulation participative : contours, design et contributions aux changements sociétaux et organisationnels dans les territoires*. La Rochelle Université. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02515352>
- Blondiaux, L., & Fourniau, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1(1), 8. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0008>
- Daniell, K. A. (2012). Co-Engineering and participatory water management: Organisational challenges for water governance. In *Co-Engineering and Participatory Water Management: Organisational Challenges for Water Governance* (Vol. 9781107012). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511998072>
- Daré, W., Van Paassen, A., Ducrot, R., Mathevet, R., Queste, J., Trébuil, G., Barnaud, C., & Lagabriele, E. (2010). Apprentissage des interdépendances et des dynamiques. In *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable* (Quae, pp. 223–250).
- Delahais, T., Devaux-Spatarakis, A., Revillard, A., & Ridde, V. (2021a). *Evaluation. Fondements, controverses, perspectives*. Editions science et bien commun.
- Delahais, T., Devaux-Spatarakis, A., Revillard, A., & Ridde, V. (2021b). Introduction : évaluer en fonction de quelles valeurs ? In T. Delahais, A. Devaux-Spatarakis, A. Revillard, & V. Ridde (Eds.), *Evaluation. Fondements, controverses, perspectives* (pp. 243–255). Editions science et bien commun.
- Dernat, S., Grillot, M., Guerrier, F., Martel, G., Salliou, N., & Terrier-Gesbert, M. (2022). *Actes des 1eres journées GAMAE*. <https://hal.inrae.fr/hal-03768182>
- Ferrand, N., & Daniell, K. A. (2006). *Comment évaluer la contribution de la modélisation participative au développement durable ?* <http://www.harmonicop.info>
- Fondation Carasso. (2018a). *La Boussole de l'Art Citoyen*. 27.
- Fondation Carasso. (2018b). *La Boussole de l'Art Citoyen - Le catalogue d'impact*. 2.
- Greene, J. G. (1988). Stakeholder Participation and Utilization in Program Evaluation. *Evaluation Review*, 12(2), 91–116. <https://doi.org/10.1177/0193841X8801200201>
- Hassenforder, E., & Ferrand, N. (2021). Évaluer une démarche participative. *Sciences Eaux & Territoires*, N° 35(1), 90–95. <https://doi.org/10.3917/set.035.0090>
- Hassenforder, E., Smajgl, A., & Ward, J. (2015). Towards understanding participatory processes: Framework, application and results. *Journal of Environmental Management*, 157, 84–95. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2015.04.012>
- Houllier, F., & Merilhou-Goudard, J.-B. (2016). *Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. 63.
- ICPC. (2022). *L'évaluation de la participation : principes et recommandations*. 41.
- Jacob, L. (2012). Mesures et démesures. Les leçons de l'évaluation. In J.-M. Lafortune (Ed.), *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques* (pp. 79–101). Presses de l'Université du Québec. [https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=KIHGNmmnTqUC&oi=fnd&pg=PP1&dq=evaluation+mediation+culturelle&ots=Vt0pV99L0Z&sig=ZpRSssPPcWZDqVq3mUM9PgAz1Z8&redir_esc=y#v=onepage&q=evaluation mediation culturelle&f=false](https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=KIHGNmmnTqUC&oi=fnd&pg=PP1&dq=evaluation+mediation+culturelle&ots=Vt0pV99L0Z&sig=ZpRSssPPcWZDqVq3mUM9PgAz1Z8&redir_esc=y#v=onepage&q=evaluation%20mediation%20culturelle&f=false)
- Kriz, W. C., Salliou, N., & Martel, G. (2024). Willy Christian Kriz: Current trends and challenges in evaluating the use of games in research: Interview by Nicolas Salliou and Gilles Martel. *Natures Sciences Sociétés*, 32(3), 357–365. <https://doi.org/10.1051/NSS/2024050>
- Lhoste, É. F. (2024). Pourquoi et comment évaluer la recherche et l'innovation ? *Cahiers de l'action*, 63(2), 77–86. <https://doi.org/10.3917/CACT.063.0077>
- Mazeaud, A., Sa Vilas Boas, M.-H., & Berthomé, G.-E.-K. (2012). Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés. *Participations*, N° 2(1), 5–29. <https://doi.org/10.3917/parti.002.0005>
- Monfort, A. (2025). *Faire participer à la transition écologique : un cadre d'analyse*. Chaire

Participations, Médiation, Transition citoyenne de La Rochelle Université.

- Mottier Lopez, L. (2020). Penser l'évaluation des recherches participatives en termes d'enquêtes : quels rapports avec les visées heuristique et praxéologique ? *Http://Journals.Openedition.Org/Questionsvives*, N° 33. <https://doi.org/10.4000/QUESTIONSVIVES.4804>
- Ozdemir, O. (2024). The Correlation between Dimensions of Sustainability Literacy: The Case of British and Turkish Students. *Science Insights Education Frontiers*, 21(1), 3309–3327. <https://doi.org/10.15354/SIEF.24.OR535>
- Phillips, T. B., Bonney, R., Minarchek, M., Porticella, N., & Bonney, R. (2014). *Evaluating Learning Outcomes From Citizen Science*. 1–58.
- Rodela, R., & Speelman, E. N. (2023). Serious games in natural resource management: steps toward assessment of their contextualized impacts. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 65, 101375. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2023.101375>
- Rowe, G., & Frewer, L. J. (2000). Public Participation Methods: A Framework for Evaluation. *Science, Technology, & Human Values*, 25(1), 3–29. <https://doi.org/10.1177/016224390002500101>
- Science Ensemble. (2021). *Actes. L'évaluation des sciences et recherches participatives*. 29.
- Speelman, E., & Rodela, R. (2023). Impact assessment of serious games: a conceptual proposal. In N. Becu (Ed.), *Simulation and Gaming for Social and Environmental Transitions* (pp. 656–659).
- Stufflebeam, D. (2001). Evaluation Values and Criteria Checklist. *Western Michigan University Evaluation Checklists*.